

# Projet de Parc Naturel Régional en Astarac : un desserrement calendaire à mettre à profit

Les travaux sur le projet de Parc Naturel Régional en Astarac se sont relancés au sortir du confinement. A partir de la série d'ateliers agricoles locaux animés par la Chambre d'agriculture, les élus professionnels ont commencé à restituer au comité de pilotage territorial les idées ébauchées sur le terrain. Il faudra aller plus loin dans les mois à venir.

## L'agriculture au cœur du logiciel

L'activité agricole structure intimement les paysages de l'Astarac. Les spécialistes du paysage y voient une « matrice agro-paysagère » singulière et remarquable, là où les agriculteurs évoqueront plus volontiers, ancrés dans leur quotidien, la complémentarité entre les élevages et les cultures, entre les systèmes de coteaux et ceux des fonds de vallées. L'agriculture constitue dès lors, et cela n'échappe à personne, une des clés de voute de la qualité patrimoniale de cette région, sur cet aspect paysager comme

sur d'autres.

Alors que la préservation de cette « qualité patrimoniale », dans toutes ses composantes, fonde la motivation locale à candidater à la démarche de PNR, pour « développer tout en protégeant », il en résulte immanquablement des attentes fortes vis à vis des agriculteurs. Tout aussi immanquablement, il faudra tenir compte de leurs motivations et de leurs approches, sous peine de manquer d'artisan pour manier cette « boîte à outil » en venir.

## Cheminer pour mieux se comprendre

Tous ces éléments sont bien dans les esprits.

De ce point de vue, la restitution partielle des travaux des ateliers locaux au Comité de Pilotage de l'étude du projet par les responsables professionnels marque le début d'une phase importante, celle de la construction de convergences propices à mettre en action demain tous les maillons de la chaîne : population, agriculteurs, élus locaux, mais aussi réseaux de compétences au service du volet agricole du projet.

On est là au cœur de ce que le chemin pour imaginer un PNR

peut apporter : initier un dialogue régulier, partir des représentations respectives de départ, les faire bouger et s'enrichir au fil des approfondissements, pour aboutir à des compréhensions communes et des objectifs qui rassemblent. L'adhésion du plus grand nombre suivra la courbe de confiance réciproque que cette phase aura su bâtir entre les participants. Pour tous, dans cette phase essentielle qui nourrit le sens du projet collectif, il faudra dès lors autant éclairer qu'écouter, autant interpellier que comprendre, autant proposer que choisir.



## Le « COPIL »

### Cheville ouvrière de la démarche

Le Comité de Pilotage (COPIL) de l'étude d'opportunité et de faisabilité du projet de PNR en Astarac est le chef d'orchestre des travaux préliminaires au dépôt du dossier de candidature officiel.

Il réunit les 3 Communautés de Communes initiatrices du projet (Astarac Arros en Gascogne, Cœur d'Astarac en Gascogne et Val de Gers), leurs élus mandatés pour y travailler,

les co-financeurs publics de l'étude (Etat, Région, Département). Plus récemment ses membres fondateurs ont décidé d'y associer la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Les travaux pilotés doivent inventorier les richesses patrimoniales, appréhender la motivation des élus et des acteurs locaux, éclairer sur la pertinence de mobiliser «

l'outil PNR » sur un tel territoire, construire un périmètre judicieux, et dégager les principales ambitions de développement.

Ils se clôtureront par la constitution d'une structure porteuse de la candidature officielle, et des travaux qui suivront cette étape, au premier rang desquels l'écriture d'une feuille de route plus approfondie qui préfigurerait une future Charte.

## Un calendrier ré-étalé

### « Faire contre mauvaise fortune bon cœur ! »

La période d'état d'urgence sanitaire a impacté le calendrier initial. L'horizon de constitution de l'association porteuse de la candidature glisse ainsi de l'automne à début d'année 2021, le cap du dépôt officiel de candidature s'échelonnant alors pour le printemps prochain. Ce desserrement calendaire, loin de grever la démarche, doit au contraire profiter à l'approfondissement des ambitions dessinées, et surtout à l'élargissement de leur partage.

Boîte à outil pour accélérer

le déploiement de projets qui « développent tout en protégeant », le défi initial de toute idée de PNR reste avant tout double : celui de l'adhésion local à un profil de développement, combiné à celui d'insuffler des initiatives de terrain. Disposer de quelques mois de plus ne sera jamais de trop pour faire le nécessaire travail de ciblage des axes agricoles du PNR, et par là même donner de la lisibilité aux idées concrètes qui commencent de germer dans les esprits.